

► Embarcadère

La mise en place d'un Parc Naturel Marin sur le Pertuis charentais et l'estuaire de la Gironde, nécessite des évaluations sur les prélèvements dus à la pratique de la pêche maritime de loisir.

Utiliser l'embarcadère comme pôle d'observation de la ressource halieutique ?

Toutefois, les pêcheurs de loisir du bord de mer sont plus difficiles à contacter que les pêcheurs de loisir en bateau.

Des estimations, sont faites en accostant les bateaux en attendant leur retour au port ou vers un autre mouillage.

« Vue l'étendue de la partie côtière de notre littoral, il est donc délicat de faire des estimations des prises à partir du rivage, et c'est à cet effet qu'une remise en sécurité de l'embarcadère de Bourcefranc permettrait aux pêcheurs de loisir du bord de mer de participer à ces statistiques ; car tout pêcheur récréatif qui se respecte est conscient que, pour une durabilité de ce loisir, il est nécessaire d'élaborer des règles de bonne conduite en fonction des ressources. Mais c'est avec une diversité des points d'observation qu'une synthèse pourra être la plus représentative de la situation actuelle et servir de base de travail pour l'avenir », explique le président

de « Pêche carrelets et moulinets », Philippe Biard.

D'autre part, une extrémité de cet ouvrage d'art est toujours en eau, ce qui pourrait permettre de faire des comparatifs à différentes hauteurs d'eau.

Le comité 17 Pêche Maritime de Loisir, représentant départemental de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France, via des pêcheurs bénévoles de l'association « Pêche Carrelets et Moulinets » (qui milite pour une réhabilitation de cet embarcadère), pourrait obtenir des données significatives concernant la pêche du bord et en faire part lors des séances de travail relatives à la mise en place de ce parc naturel marin sur le littoral auxquelles il participe.

Ces constatations ou relevés pourraient également être transmis aux Affaires Maritimes et à Ifremer.

L'embarcadère du Chapus.

